

DÉPARTEMENT
SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT
PROVINS

MAIRIE
Chalautre le Petite



Délibération N°6 - 2022

Membres

En exercice : 12

Présents : 11

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

27/03/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS, DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHALAUTRE LA PETITE

Séance du 7 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 7 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHALAUTRE LA PETITE, régulièrement convoqués, se sont réunis, dans la salle des fêtes de la commune, sous la Présidence de Madame Chantal BELLACHE, Maire.

Étaient présents : Mme Chantal BELLACHE, M. Jean-Marie FONTAINE, M. Denis GRANDET, M. Jérôme MILLET, les Conseillers M. David DUBOIS, Mme Marina GALLAY, M. Siegfried HUCK, Mme Pascale ROULET, Mme Julia DOMINGUES,

Absents et excusés: Mme ROLLET Marie-Christine

Mme Marie-Christine ROLLET, a donné pouvoir à Madame Fanny DA MOTA.

Monsieur Jean-Marie FONTAINE a été élu secrétaire de séance

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2021 - ASSAINISSEMENT -SUR BP 2022

RF
SOUS PREFECTURE DE PROVINS

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/04/2022
077-217700731-20220407-DE_006_2022-DE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BELLACHE Chantal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de 14 092.77 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	49 663.54
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	
DÉFICIT	-35 570.77
Résultat cumulé au 31/12/2021	14 092.77
A. EXCÉDENT AU 31/12/2021	14 092.77
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0
Solde disponible affecté comme suit:	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - 002)	14 092.77
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - 001)	196 388.73
DÉFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Et d'affecter en recettes d'investissement au compte 001 la somme de **196 388.73 €**, et en recettes de fonctionnement au compte 002, la somme de **14 092.77 € au BP 2022.**

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Provins
- Le Comptable Publique de la SGC Provins

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont signé au Registre les membres présents, pour extrait conforme au registre,

Chalautre-La-Petite, le 7 avril 2021

Le Maire,

Chantal BELLACHE

RF SOUS PREFECTURE DE PROVINS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2022 077-217700731-20220407-DE_006_2022-DE